

## DEC200783DAJ

**Décision portant délégation de signature à M. Laurent Chazaly, secrétaire général par intérim du Comité national de la recherche scientifique (CoNRS)**

**LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'arrêté du 17 janvier 2018 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC200782DAJ portant nomination de M. Laurent Chazaly aux fonctions de secrétaire général par intérim du Comité national de la recherche scientifique ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>.** – A compter du 1<sup>er</sup> mars 2020, délégation permanente est donnée à M. Laurent Chazaly, secrétaire général par intérim du CoNRS, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, tous actes, décisions et conventions, dans la limite de ses attributions.

**Article 2.** - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 11 mars 2020

Le président-directeur général

Antoine Petit

